

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 82 (1973)
Heft: 7

Artikel: Contribuez-vous à prévenir les accidents?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion et les équipements à usage domestique devraient toujours correspondre à des critères minimums de sécurité.

Le public, ensuite, doit prendre conscience de l'importance du problème. L'information joue donc un rôle considérable. Tous les moyens de communication de masse devraient être utilisés pour le sensibiliser à la question. Par manque d'information, les parents laissent trop souvent traîner à la portée des bébés des objets qui peuvent être dangereux : aiguilles à tricoter, objets coupants, médicaments. Que d'accidents seraient évités avec un petit effort de discipline personnelle. Certes, il ne s'agit pas de tout interdire aux enfants qui doivent conquérir le monde extérieur, mais il convient de leur apprendre à employer des objets divers, qu'ils soient coupants ou

inflammables. Les parents seront des éducateurs d'autant plus avertis qu'ils seront mieux informés.

D'autre part, pour les personnes âgées, une rampe à la bonne hauteur, une poignée à la salle de bains, un meilleur éclairage éviteraient bien des fois de pénibles accidents. Dans cet ordre d'idées, l'inspecteur sanitaire ou la visiteuse d'hygiène peut jouer un rôle très important en signalant les dangers et en veillant à les faire supprimer. Il faudrait des inspections régulières et systématiques. Par analogie avec ce qui se fait dans l'industrie, des équipes de chercheurs multidisciplinaires se sont attachées à appliquer les principes de l'ergonomie pour concevoir un habitat à la fois plus sûr et plus fonctionnel pour toutes les catégories d'occupants, en particulier les groupes vulnérables.

En même temps que de telles mesures, un symposium organisé par l'OMS sur ce sujet a mis l'accent sur la nécessité d'obtenir des renseignements épidémiologiques plus précis à l'aide d'enquêtes et de statistiques complémentaires. Les participants au symposium ont également préconisé la création d'organismes nationaux pour les accidents à domicile sur le modèle de ceux se consacrant à la prévention routière.

Il est évident que l'importance sociale et économique d'un accident reste la même, qu'il survienne sur la route, dans une cuisine ou à l'usine. Il convient donc d'inclure la prévention des accidents à domicile dans l'ensemble d'une politique sociale pour la protection du public contre tout genre d'accident.

Santé du Monde, avril 1973

Contribuez-vous à prévenir les accidents?

**Soumettez-vous vous-même à ce test.
Chaque oui honnête vaut 5 points.**

1. Observez-vous le comportement des petits enfants et des handicapés et leur venez-vous en aide au besoin? oui non
2. Pour vos travaux ménagers, portez-vous des chaussures à talons plats bien ajustés à vos pieds? oui non
3. Evitez-vous de porter seul des charges trop lourdes ou trop volumineuses? oui non

4. Vous accroupissez-vous pour soulever une charge? oui non
5. Avertissez-vous une personne responsable lorsque vous n'êtes pas en mesure de supprimer vous-même une source d'accidents? oui non
6. Allumez-vous toujours la lumière avant de pénétrer dans un local sombre? oui non
7. Utilisez-vous toujours un escabeau ou une échelle stable pour atteindre un objet haut perché? oui non

8. Nettoyez-vous vos fenêtres sans monter sur le bord? oui non
9. Ramassez-vous tout de suite les objets tombés à terre et les rangez-vous immédiatement? oui non
10. Aplissez-vous immédiatement un tapis soulevé? oui non
11. Essayez-vous immédiatement un liquide répandu sur le sol? oui non
12. Pendant la cuisson, tournez-vous le manche des casseroles contre le mur ou de côté? oui non

- | | | | |
|---|---------|---|---------|
| 13. Veillez-vous à ne pas laisser vos enfants s'approcher de liquides bouillants? | oui non | sitôt après usage, hors de la portée des enfants? | oui non |
| 14. Faites-vous le nécessaire pour réparer ou éliminer des objets dangereux (manche de couteau, de poêle branlant, etc.)? | oui non | 24. N'utilisez-vous que les médicaments ordonnés par le médecin, aux doses prescrites et relisez-vous l'étiquette chaque fois pour éviter des méprises? | oui non |
| 15. Surveillez-vous votre marmite à vapeur jusqu'à ce que l'indicateur de pression se soit stabilisé et que vous ayez réglé la température? | oui non | 25. Savez-vous que l'on ne doit jamais mettre des poisons ou des acides dans des bouteilles ordinaires réservées aux boissons? | oui non |
| 16. Lisez-vous toutes les instructions d'un mode d'emploi et vous y conformez-vous? | oui non | 26. Savez-vous qu'il ne faut jamais utiliser de la gazoline à cause du grand danger d'explosion? | oui non |
| 17. Vous faites-vous expliquer le fonctionnement d'un appareil? | oui non | 27. Savez-vous que les bombes aérosol (spray) ne supportent pas une chaleur supérieure à 50 ° et qu'il ne faut pas les jeter au feu (danger d'explosion)? | oui non |
| 18. Lorsque des appareils électriques sont défectueux, les faites-vous réparer de suite par le spécialiste? | oui non | 28. Savez-vous que les enfants qui s'encapuchonnent dans un sac en plastique risquent l'étouffement? | oui non |
| 19. Savez-vous pourquoi un fusible «saute»? | oui non | 29. Avez-vous le numéro du médecin et celui du service du feu à la portée de la main? | oui non |
| 20. Avez-vous des fusibles en réserve à la maison et savez-vous les changer quand ils sont défectueux? | oui non | | |

Et maintenant additionnez!

- | | | |
|---|---------|---|
| 21. Evitez-vous de toucher un appareil électrique quand vous êtes dans votre bain? | oui non | 120-150 points: on peut vous faire confiance |
| 22. Retirez-vous toujours une prise de courant électrique en tenant la fiche? | oui non | 100-120 points: vous avez encore quelque chose à apprendre |
| 23. Rangez-vous les produits chimiques (produits de nettoyage, produits antiparasitaires, etc.) | | 80-100 points: faites sérieusement attention |
| | | moins de 80 points: une ambulance devrait être à votre porte. |
| | | (Bureau suisse pour la prévention des accidents, Berne) |